



CCI CHARENTE
FORMATION

SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

2 jours (14 heures)

Sur site Isle d'Espagnac :

02 et 03 Février 2026

04 et 05 Mai 2026

01 et 02 Octobre 2026

02 et 03 Novembre 2026

Sur site Cognac :

02 et 03 février 2026

21 et 22 mai 2026

21 et 22 septembre 2026

23 et 24 novembre 2026

Tarif net participant :
320 €

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 3 jours avant en fonction du nombre de participants

MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur entretien préalable et validation du besoin avec un conseiller

PUBLIC VISÉ

Toute personne

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'exposés interactifs et de mises en situation. La pratique représente 75% du temps de formation environ. Pour les mises en situation, du matériel de simulation d'accident sera utilisé.

OBJECTIFS

OBJECTIFS ET APTITUDES

- Être capable en tant que SST d'intervenir efficacement face à une situation d'accident (dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention).
- Être capable de mettre en application ses compétences au profit de la santé et la sécurité au travail.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES

LE CONTENU SE RÉFÈRE AU PROGRAMME DE L'INRS

- Présentation du sauvetage secourisme du travail
- Les rôles du SST
- Rechercher les risques persistants pour Protéger
- Participer à la protection en choisissant l'action appropriée et le mode de transfert adapté, dans le respect des procédures internes de l'entreprise
- Participer à la prévention en proposant des actions et en choisissant la personne à informer
- Examiner la victime
- Faire Alerter ou Alerter

Secourir :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas, et ne respire pas.

INFORMATIONS

Restaurant et hébergement
purement sur place (CB, chèque,
espèces)

NOS INDICATEURS :

[indicateurs-Fc-
qualiopi-123-2024-
avec-2023.pdf\(ccicharente-
formation.fr\)](https://indicateurs-Fc-qualiopi-123-2024-avec-2023.pdf)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

NOS INDICATEURS



SITE DE FORMATION HANDI- ACCUEILLANT

DANS TOUS LES CAS LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL APPRENDRA

- Le geste approprié,
- Les actions secondaires à mener,
- La vérification de l'atteinte du résultat,
- La vérification d'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée jusqu'à sa prise en charge par des secours spécialisé
- La justification de chaque geste lui sera apportée

LES SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES LE CAS ÉCHÉANT

Les risques spécifiques sont traités en étroite collaboration avec le médecin du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les stagiaires qui auront suivi l'ensemble de la formation et qui auront satisfait aux exigences de la grille de certification de l'INRS seront validés.
- Ces derniers recevront un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail d'une validité de 24 mois.
- La prolongation de ce dernier est conditionné par le suivi et la validation d'une formation « MAC (maintien et actualisation des compétences) SST » de 7h tous les 24 mois.
- A l'issue de la formation le Sauveteur Secouriste du Travail recevra l'aide-mémoire INRS.

Date mise à jour : 28/10/2025